Un Mois à Grans

bulletin mensuel d'informations municipales

N° 226

Les Voisinades

Juin 2011

ouest Provence

FÊTE VOTIVE

ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES
04 90 55 83 65

Grans

EN COLLABORATION AVEC LA MUNICIPALITÉ ET LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

COURSES D'ÂNES

ANIMATIONS MUSICALES LAURENT PÉLISSIER

STRUCTURES GONFLABLES

GRANDES BALADES

BAL AVEC L'ORCHESTRE ECHEVERRIA

ABRIVADO

SOIRÉE FÉRIA

RICOUNE EN CONCERT

CHASSE AU TRÉSOR

CONCOURS DE BOULES CARTES PÊCHE

JOURNÉE GUINGUETTE PAËLLA GÉANTE ORCHESTRE KONTRAST

24, 25 & 26 JUIN 2011

Sommaire

p.2 : Fête Votive 2011

p.3 : Sommaire
L'édito du Maire

p.4/5/6 : Compte rendu du Conseil Municipal du 26 Avril 2011

p.6 : Les infos municipales
- Campagne de traitement des platanes
- État civil

p.7 : Compte rendu du Conseil Municipal du 3 Mai 2011

Les infos municipales
- Recensement Militaire
- Modifications inscriptions transports scolaires
- Inscriptions Cantine & Péri-scolaire
- Spécial Emploi

p.8/9 : Ça s'est passé à Grans

p.10 : Les infos municipales
- AVIS AU PUBLIC

p.11 : Les infos municipales
- Le Budget 2011

p.12 : Les infos municipales
- "Agenda 21"

La vie associative
- Les A.I.L.

p.13 : La vie associative
- Comité des Fêtes
- Histoire & Traditions Gransoises
- La Troupe de la Fontaine
- Conservatoire de Musique
- Festival des Fontaines

p.14 : Expression libre

p.15 : La vie culturelle
- Médiathèque Intercommunale
- Fête de la Musique
- Ciné-goûter

p.16 :
- L'agenda
- G.P.S. Nettoyage citoyen

www.grans.fr

Bulletin mensuel d'informations municipales N° 226 • Juin 2011
Dépôt légal : 27 Décembre 2006 • Directeur de la publication : Yves Vidal
Rédacteur en chef : Alain Lequeux • Directeur de la rédaction : Frédérick Arnould
Conception, réalisation, photos *(sauf documents remis)* :
Alain Lequeux - Service Communication
Tél. : 04 90 44 16 23 • Fax. : 04 90 55 86 27
E-mail : servicecom.grans@wanadoo.fr
Imprimerie : Riccobono Offset Presse - Tél. : 04 94 19 54 57

L'Edito

Chères Amies Gransoises,
Chers Amis Gransois,

Voilà plus d'un an que la sérénité était revenue dans notre beau village de Grans.

Après l'épisode de 2006 où l'agressivité avait été à son comble, menaces, injures, calomnies, les élections de 2008 avaient permis de revenir à une situation majorité/opposition plus démocratique.

Et voilà que soudain tout repart : menaces de procès, suspicions avec sous-entendus de prise d'intérêt privé, à la fois pour les élus mais maintenant pour leurs familles ainsi que pour certains responsables d'associations.

Je fais établir un dossier sérieux et, avant l'été, je vous convierai à une réunion publique pour vous dire ce que j'entends faire.

Faute de pouvoir critiquer la gestion municipale, nous assistons à nouveau à des attaques personnelles qui nuisent plus au village et à ses habitants qu'à ceux qu'elles sont censées toucher.

Mais parlons de choses plus positives pour notre village.

Comme vous le verrez dans ce numéro, depuis 10 ans, c'est une baisse spectaculaire des impôts et des investissements toujours en augmentation avec une diminution de la dette communale. On peut comprendre qu'il faut chercher ailleurs des objets de critiques.

Nos travaux avancent : réservoir d'eau potable, voirie, footy volley, boulodrome, skate park.

Les études aussi *(Maison des associations, Centre technique municipal, Stade de football)*, comme j'ai eu l'occasion de vous le présenter lors de la réunion publique du mois dernier.

Notre Groupe travaille dans l'intérêt du village et de ses habitants.

Nous sommes unis, solidaires et responsables, pour que le village de Grans soit reconnu et admiré.

Nous travaillons pour vous, et uniquement pour vous, par dessus les bas intérêts politiques que certains veulent entretenir.

Yves VIDAL
Maire de Grans
Vice-Président de Ouest-Provence

Conseil Municipal du 26 Avril 2011

● ***Présents :***
Majorité / Grans… à vivre ensemble : ARNOULD Frédérick, BARTOLI Gérard, BELTRANDO Lysiane, GAILLARD Sibille, GRUNINGER Fabienne, HUGUES Christine, LETTIG Gérald, LLOBET Jenny, LOUBET Évelyne, MOLLARD Dominique*(à partir du point N°2)*, NARDY Francis, PAGÈS Claude, PANDOLFI François, RAYNAUD-BREMOND Gisèle, ROYER Marc, RUIZ Manuel, TEYSSIÉ Patrick, VIDAL Yves.

Opposition / Démocratie gransoise : *néant*

Opposition / Non inscrit : REBOUL Patrick.

● ***Procurations :***
Majorité / Grans… à vivre ensemble : COURT Pascale à ARNOULD Frédérick, LEBOEUF Brigitte à GAILLARD Sibille, MOLLARD Dominique à PANDOLFI François *(pour le point N°1)*, PERONNET Michel à GRUNINGER Fabienne, PORTOLANO Jean-Louis à RUIZ Manuel.

1/ VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES LOCALES BUDGET PRIMITIF 2011 (délibération n°2011/31)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vu les dispositions de l'article 1636 B sexies 1.1 du CGI, décide de voter les taux d'imposition 2011, les taux résultant étant désormais fixés comme suit :

- Taxe d'habitation : 13,19
- Taxe foncière propriétés bâties : 24,24
- Taxe foncière propriétés non bâties : 50,38

2/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE EXERCICE 2011 (délibération n°2011/32)

Vu la délibération d'affectation du résultat de l'exercice 2010 au budget primitif 2011, le Conseil Municipal, à la majorité
Grans… à vivre ensemble : 22 voix pour
Non inscrit : 1 abstention
après en avoir discuté le contenu, chapitre par chapitre, et co-signé le résultat de ses votes au tableau, adopte le Budget Primitif 2010 chapitre par chapitre, dont les montants sont arrêtés comme ci-après :

- les recettes, en fonctionnement et investissement arrêtées à la somme de : 7 937 682,13 €
- les dépenses, en fonctionnement et investissement arrêtées à la somme de : 7 937 682,13 €
- le montant des crédits de fonctionnement en dépenses et en recettes, fixé à : 6 638 041,95 €
- le montant des crédits d'investissement en dépenses et en recettes, fixé à : 1 299 640,18 €

3/ RETRAIT DE LA DÉLIBERATION N°2011/04 DU 1ER FÉVRIER 2011 PORTANT APPROBATION D'UNE CONVENTION AVEC LE COMITÉ DES FÊTES ET RELATIVE À L'OCTROI D'UNE SUBVENTION (délibération n°2011/33)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres qui ont prit part à la délibération *(Mme HUGUES, Mme LLOBET, Mme MOLLARD, Mr PANDOLFI, Mr RUIZ, personnellement intéressés à la délibération, n'ont pas pris part à celle-ci et ont quitté la salle avant l'examen de ce point ; Mme GAILLARD n'ayant pas voté pour sa procuration)*, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu et vu la délibération n°2011/04 du 1er Février 2011 visée en objet :

- Décide d'annuler ladite délibération
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

4/ APPROBATION CONVENTION VILLE DE GRANS / COMITÉ DES FÊTES RELATIVE À L'OCTROI D'UNE SUBVENTION POUR L'ANNÉE 2011 (délibération n°2011/34)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres qui ont prit part à la délibération *(Mme HUGUES, Mme LLOBET, Mme MOLLARD, Mr PANDOLFI, Mr RUIZ, personnellement intéressés à la délibération, n'ont pas pris part à celle-ci et ont quitté la salle avant l'examen de ce point ; Mme GAILLARD n'ayant pas voté pour sa procuration)*, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu les dispositions légales et réglementaires susvisées, et vu le projet de convention ci-annexé à intervenir avec le Comité des Fêtes :

- Adopte le contenu de ladite convention
- Autorise Monsieur Le Maire à la signer ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

5/ OCTROI SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les élus personnellement intéressés à la délibération *(BARTOLI, HUGUES, PAGES, PANDOLFI, BELTRANDO, VIDAL, NARDY, RUIZ)* quittent la séance.

Madame Dominique MOLLARD, 6ème Maire-Adjoint constate l'absence de quorum sur ce point de l'ordre du jour et le remet donc à une séance ultérieure.

6/ RÉNOVATION TOITURE DE L'ÉGLISE : ADOPTION DU COÛT PRÉVISIONNEL ET DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GÉNÉRAL AU TITRE DU FDADL- RENOUVELLEMENT (délibération n°2011/35)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, considérant la nécessité de pourvoir au remplacement de la toiture de l'église :

- Adopte le coût prévisionnel du projet s'élevant à 112 690 € HT
- Adopte le plan prévisionnel ci-après :
  - Coût du projet : 112 690 € HT
  - Subvention conseil général FDADL 60% : 67 614 €
  - Autofinancement ville de Grans : 45 076 €, TVA en sus
- Sollicite du Conseil Général la subvention correspondante au titre du FDADL
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

7/ ACQUISITION DE PARCELLES EN ZONE NATURELLE DU P.O.S. : ADOPTION DU COÛT DE L'OPÉRATION ET DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GÉNÉRAL- RENOUVELLEMENT (délibération n°2011/36)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu :

- Donne son accord à l'acquisition par la Commune des parcelles cadastrées section AL n° 143 et 165, et section D n° 298, 329 et 345, pour une superficie globale de 25 072 m², au prix net revenant au vendeur de 30 000 €
- Adopte le plan de financement prévisionnel suivant de l'opération :
  - Coût prévisionnel de l'opération : 30 000 €
  - Subvention Conseil Général 60% : 18 000 €
  - Autofinancement ville de Grans : 12 000 €
- Sollicite du Conseil Général la subvention correspondante au titre du dispositif "acquisition de réserves foncières de moins de 100 hectares situées en milieu naturel"
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

8/ DEMANDES DE SUBVENTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL AU TITRE DU DISPOSITIF FDADL

Acquisition de divers véhicules roulants pour le service technique communal : Adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil Général au titre du FDADL (délibération n°2011/37)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu :

- Adopte le coût prévisionnel de l'opération s'élevant à 103 679 € HT
- Adopte le plan de financement prévisionnel suivant :
  - Coût de l'opération : 103 679 € HT
  - Subvention Conseil Général FDADL (60%) : 62 207,40 €
  - Autofinancement ville de Grans : 41 471,60 €, TVA en sus
- Sollicite du Conseil Général l'octroi de la subvention correspondante
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

Acquisition d'un véhicule pour la police municipale : Adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil Général au titre du FDADL (délibération n°2011/38)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu et considérant la nécessité de remplacer un véhicule de police municipale :

- Adopte le coût prévisionnel de l'opération s'élevant à 13 000 € HT
- Adopte le plan de financement prévisionnel suivant :
  - Coût de l'opération : 13 000 € HT
  - Subvention Conseil Général FDADL (60%) : 7 800 €
  - Autofinancement ville de Grans : 5 200 €, TVA en sus
- Sollicite du Conseil Général l'octroi de la subvention correspondante
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

9/ DEMANDES DE SUBVENTION AU CONSEIL GÉNÉRAL AU TITRE DES TRAVAUX DE PROXIMITÉ

Travaux de rénovation de voirie : Approbation du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil Général au titre de l'aide aux travaux de proximité (délibération n°2011/39)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu :

- Adopte le coût prévisionnel de l'opération s'élevant à 20 903 € HT
- Adopte le plan de financement prévisionnel ci-après :
  - Coût prévisionnel du projet : 25 083 € HT
  - Subvention Conseil Général aide aux travaux de proximité (80%) : 16 722,40 €
  - Autofinancement ville de Grans : 8 360,60 €, TVA en sus

Réalisation d'une structure vestiaire modulaire au Stade Mary-Rose : Approbation du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil Général au titre de l'aide aux travaux de proximité (délibération n°2011/40)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu :

- Adopte le coût prévisionnel de l'opération s'élevant à 50 167 € HT
- Adopte le plan de financement prévisionnel ci-après :
  - Coût prévisionnel du projet : 50 167 € HT
  - Subvention Conseil Général aide aux travaux de proximité (80%) : 40 133,60 €
  - Autofinancement ville de Grans : 10 033,40?, TVA en sus

Mise en conformité électrique du bâtiment de la Mairie : Approbation du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil Général au titre de l'aide aux travaux de proximité (délibération n°2011/41)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu :

- Adopte le coût prévisionnel de l'opération s'élevant à 17 558 € HT
- Adopte le plan de financement prévisionnel ci-après :
  - Coût prévisionnel du projet : 17 558 € HT
  - Subvention conseil général aide aux travaux de proximité (80%) : 14 046,40 €
  - Autofinancement ville de Grans : 3 511,60 €, TVA en sus

Réalisation d'un réseau d'assainissement pluvial : Approbation du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil Général au titre de l'aide aux travaux de proximité (délibération n°2011/42)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu :

- Adopte le coût prévisionnel de l'opération s'élevant à 25 083 € HT
- Adopte le plan de financement prévisionnel ci-après :
  - Coût prévisionnel du projet : 25 083 € HT
  - Subvention Conseil Général aide aux travaux de proximité (80%) : 20 066,40 €
  - Autofinancement ville de Grans : 5 016,60 €, TVA en sus.

10/ OCTROI SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE SÉISME AU JAPON (délibération n°2011/43)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu :

- Décide d'octroyer une subvention de 1 500 € à la Croix-Rouge Française
- Précise que la dépense est prévue au budget primitif 2011 de la Commune
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

11/ APPROBATION CONVENTION VILLE DE GRANS / ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DES ARROSANTS DE GRANS RELATIVE À L'OCTROI D'UNE SUBVENTION (délibération n°2011/44)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres qui ont prit part à la délibération *(Mr NARDY et Mr VIDAL, personnellement intéressés à la délibération, n'ont pas pris part à celle-ci et ont quitté la salle avant l'examen de ce point)*, l'exposé du Premier Adjoint entendu et vu le projet de convention à intervenir entre l'ASA des arrosants de Grans et la Commune et relative à l'octroi d'une subvention annuelle de 35 000 € couvrant les exercices 2011 à 2013 :

- Approuve le contenu de ladite convention
- Autorise Monsieur Le Maire à la signer ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

12/ APPROBATION AVENANT N°1 À LA CONVENTION ASA DES ARROSANTS DE GRANS / VILLE DE GRANS PORTANT OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE (délibération n°2011/45)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres qui ont prit part à la délibération *(Mr NARDY et Mr VIDAL, personnellement intéressés à la délibération, n'ont pas pris part à celle-ci et ont quitté la salle avant l'examen de ce point)*, l'exposé du Premier Adjoint entendu, vu la convention de base en date du 2 Février 2011 et vu le projet d'avenant n° 1 :

- Approuve le contenu dudit avenant
- Autorise Monsieur Le Maire à le signer ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

13/ APPROBATION CONVENTION CONSTITUTIVE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES (RAM) (délibération n°2011/46)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu et vu le projet de convention ci-annexé à intervenir avec les villes de Miramas et Cornillon-Confoux :

- Adopte le contenu de ladite convention
- Autorise Monsieur Le Maire à la signer ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

14/ COMPLÉMENT AUX CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DE LA RÉGIE DE RECETTES DES SERVICES ADMINISTRATIFS (délibération n°2011/47)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu et vu l'avis conforme de Monsieur Le Receveur Municipal :

- Décide de compléter les modalités de fonctionnement de la régie de recettes des services administratifs en stipulant que les produits concernés par cette régie pourront être encaissés par numéraires, chèques, Chèques Emploi Service Universel *(CESU)*, carte bancaire et virement bancaire
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

15/ MODIFICATION EMPLOI D'ADJOINT D'ANIMATION 2ÈME CLASSE À TEMPS NON COMPLET (délibération n°2011/48)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu :

- Décide de modifier à compter du 1er Mai 2011 un emploi d'adjoint d'animation 2ème classe à temps non complet de 23h / semaine en emploi d'adjoint d'animation 2ème classe à temps non complet de 28h / semaine
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

16/ CONVENTION AVEC LES VILLES DE LANÇON ET PÉLISSANNE RELATIVE À L'UTILISATION DU CINÉMOMÈTRE LASER – RENOUVELLEMENT (délibération n°2011/49)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu le projet de convention à intervenir entre les Communes de Lançon, Pélissanne et Grans :

- Adopte le contenu de celui-ci
- Autorise Monsieur Le Maire à la signer ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

…suite page 6

17/ ACQUISITION DE PARCELLE AT 238 (délibération n°2011/50)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu et vu la proposition de Mme Perret Elise, propriétaire de la parcelle cadastrée section AT n° 185, de céder gratuitement à la Commune la parcelle section AT n° 238 pour une superficie de 40 m² :

- Accepte la cession à titre gratuit de ladite parcelle par Mme Perret à la Commune,
- Précise que les frais inhérents à l'opération seront à la charge de la Commune
- Désigne Maître Lagniel-Ripert, notaire à Miramas, afin d'établir l'acte correspondant et autorise Monsieur Le Maire à le signer.

18/ SERVITUDE DE PASSAGE AU PROFIT DE LA COMMUNE SUR LES PARCELLES AT 236 ET AT 237 (délibération n°2011/51)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu :

- Accepte la servitude à créer à son profit sur les parcelles cadastrées section AT n°236 et 237
- Désigne Maître Lagniel-Ripert afin d'établir l'acte correspondant et autorise Monsieur Le Maire à le signer.

19/ CRÉATION D'UN SECTEUR SOUMIS À L'ARTICLE L 127-1 DU CODE DE L'URBANISME (délibération n°2011/52)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu et vu les dispositions du code de l'urbanisme, notamment les dispositions de l'article L 127-1 :

- Décide de solliciter le SAN Ouest-Provence afin qu'il délimite un périmètre en zone UD 2 du Plan d'Occupation des Sols *(POS)* à l'intérieur duquel le Coefficient d'Occupation des Sols *(COS)* sera majoré, à savoir les parcelles cadastrées section AV n° 75, 82 et 177 *(confère plan annexé à la délibération)*
- Décide de solliciter le SAN Ouest-Provence pour qu'il majore le COS de 50 % dans ce secteur pour le porter de 0,2 à 0,3.
- Autorise Monsieur Le Maire à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

20/ PERMIS DE CONSTRUIRE CIFP : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL (délibération n°2011/53)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu le projet de construction de 76 logements collectifs déposé par le groupe "CIFP", lequel comprendra 50% de logements sociaux et considérant l'esthétique du projet et sa pertinence en terme de développement de l'habitat sur la Commune :

- Emet un avis favorable au projet déposé
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

21/ MOTION DE SOUTIEN AU SERVICE PUBLIC POSTAL

Point retiré par le Président de séance.

22/ FIXATION PRIX D'UN CAVEAU COMMUNAL (délibération n°2011/54)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur le Maire entendu :

- Décide de fixer le prix du caveau sis sur la concession n°182 *(caveau 6 places hors sol)* à 2 500 €
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces utiles et à procéder à son éventuelle vente aux conditions sus-définies.

23/ APPROBATION CONVENTION VILLE DE GRANS / LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX PACA (délibération n°2011/55)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, vu le projet de convention ci-annexé :

- Adopte le contenu dudit projet
- Autorise Monsieur le Maire à le signer ainsi que toutes pièces utiles à ce dossier.

24/ APPROBATION MISE À JOUR DE L'INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS OU EN VOIE DE RÉALISATION ET DES SERVICES PUBLICS ATTACHES (délibération n°2011/56)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu :

- Approuver la mise à jour de l'inventaire des équipements existants ou en voie de réalisation et des services publics attachés,
- Autoriser Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

25/ DÉCISIONS MUNICIPALES

Monsieur Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il a reçu délégation en début de mandat pour une partie des manières énumérées à l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il doit rendre compte des décisions municipales qui ont été prises depuis la dernière séance publique *(liste jointe)*.

- Décision N° 2011/07 . . . . . Date : 24/03/2011
  Objet : Convention Ville de Grans / Croix Rouge Française Dispositif de secours Foires 2011
- Décision N° 2011/08 . . . . . Date : 28/03/2011
  Objet : Déféré Préfectoral PC "Toussaint" : Décision d'ester en justice et désignation de l'avocat
- Décision N° 2011/09 . . . . . Date : 28/03/2011
  Objet : Reconduction du Contrat de maintenance avec la société LOGITUD SOLUTIONS
- Décision N° 2011/10 . . . . . Date : 28/03/2011
  Objet : Contrat de prestations intellectuelles à caractère artistique destiné à la Crèche Les Feuillantines
- Décision N° 2011/11 . . . . . Date : 05/04/2011
  Objet : Déféré Préfectoral PC "Toussaint" : Demande de suspension fixation honoraires de l'avocat
- Décision N° 2011/12 . . . . . Date : 05/04/2011
  Objet : Séjour été Service Municipal Enfance Jeunesse : Approbation convention Ville de GRANS / Centre de Loisirs du Lautaret
- Décision N° 2011/13 . . . . . Date : 13/04/2011
  Objet : Approbation avenant n° 4 contrat assurance flotte automobile avec la SMACL

Comme chaque année, une campagne de traitement des platanes va être réalisée par la commune.

À cet effet, il est nécessaire de se faire inscrire à l'accueil de la Mairie avant le 24 Juin, 17 heures.
Le traitement devrait s'effectuer entre le 27 Juin et le 8 Juillet chez les particuliers et sur le domaine public *(sous réserve des conditions météo)*.
Il est conseillé de ne pas laisser les véhicules en stationnement sous les arbres à traiter.

État Civil

• Décès •

BOURIEZ Nadine . . . . . le 03 avril à Salon de Provence *(66 ans)*
DECOMBIS Jean Yves . . . . . le 08 avril à Salon de Provence *(86 ans)*
D'ANTONIO Vve FOURNIER Marlène . . . . . le 08 avril à Salon de Provence *(73 ans)*
GILAVERT Hubert . . . . . le 10 avril à Salon de Provence *(80 ans)*
GIBERT Vve VIAUD Ernestine . . . . . le 26 avril à Grans *(95 ans)*
JEANNIN Epouse CAMELER Valérie . . . . . le 26 avril à Salon de Provence *(43 ans)*
MARSANO Epouse CASELLA Elsa . . . . . le 27 avril à Salon de Provence *(82 ans)*

Conseil Municipal du 3 Mai 2011

● ***Présents :***
Majorité / Grans… à vivre ensemble : ARNOULD Frédérick, BARTOLI Gérard, COURT Pascale, GRUNINGER Fabienne, HUGUES Christine, LLOBET Jenny, MOLLARD Dominique, NARDY Francis, PAGÈS Claude, PANDOLFI François, RAYNAUD-BREMOND Gisèle, ROYER Marc, RUIZ Manuel, TEYSSIÉ Patrick, VIDAL Yves.
Opposition / Démocratie gransoise : ALONSO Francis, CAMELER Éric *(quittent la séance avant l'examen de l'ordre du jour).*
Opposition / Non inscrit : *néant*

● ***Procurations :***
Majorité / Grans… à vivre ensemble : LETTIG Gérald à COURT Pascale, PERONNET Michel à VIDAL Yves.,
Opposition / Démocratie gransoise : CHARBONNIER Marie-Madeleine à CAMELER Éric.

1/ OCTROI DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres ayant pris part à la délibération *(les élus personnellement intéressés ne participant pas à la délibération et au vote en quittant la séance : BARTOLI, HUGUES, PAGÈS, PANDOLFI)*
L'exposé de Monsieur Le Maire entendu :
◗ Considérant que la présente délibération fait suite à l'absence de quorum constaté sur ce point lors de la séance publique du 26 Avril 2011, son adoption se fait donc sans condition de quorum *(article L 2121-17 du CGCT),*
◗ Décide d'octroyer les subventions ci-après pour l'exercice 2011 :

- ACOPA *(Asso Compagnons de l'Olivier du Pays d'Aix)* . . . . 400 €
- AIPEG . . . . . 400 €
- AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS de Grans . . . 600 €
- AMICALE DU PERSONNEL MUNICIPAL . . . . . 8 000 €
- APE AIL GRANS. . . . . 6 000 €
- ASSOCIATION SPORTIVE GRANSOISE . . . . . 6 000 €
- ATELIER CRÉATION L'ARLEQUIN . . . . . 150 €
- ATLAS *(Association de Travail, de Loisirs et d'Animations Sportives)* . . . . . 500 €
- BASKET CLUB GRANSOIS . . . . . 6 000 €
- CANTABILE . . . . . 1 100 €
- CAVALIERS DE LA FORGE. . . . . 9 500 €
- CLUB SENIOR GRANSOIS . . . . . 8 000 €
- COLIBRI . . . . . 300 €
- COLLECTIF PROUVÈNÇO. . . . . 500 €
- COMPAGNIE C'EST UN PEU COURT . . . . . 300 €
- COMITÉ LOCAL DE PROTECTION DE NOTRE FORÊT. 100 €
- COOPÉRATIVE SCOLAIRE École maternelle . . . . . 2 000 €
- COOPÉRATIVE SCOLAIRE École Primaire . . . . . 2 000 €
- FCPE . . . . . 400 €
- GRANS PROGRÈS SOCIAL - Marchons vers l'École . . . . . 600 €
- GRANS PROVENCE ET PATRIMOINE . . . . . 500 €
- GRANS SPÉLÉO . . . . . 650 €
- GRANS TAURIN . . . . . 6 500 € dont 1 500 € pour les 80 ans de l'Association
- GRANS XIII . . . . . 1 200 €
- GYMNASTIQUE VOLONTAIRE "Marie-Rose" . . . . . 3 000 €
- HISTOIRES ET TRADITIONS GRANSOISES . . . . . 1 000 € dont 500 € pour le Livre de Grans
- LI PICHOUNET . . . . . 1 200 €
- OLPAS *(Observatoire de la Laïcité de Provence et du Pays Salonnais)* . . . . . 300 €
- PRÉVENTION ROUTIÈRE . . . . . 100 €
- RELAYEURS DE GRANS . . . . . 1 200 €
- RONDE DES PINCEAUX . . . . . 200 €
- SOUVENIR FRANÇAIS . . . . . 1 000 €
- SOCIÉTÉ DE CHASSE DE GRANS . . . . . 1 000 €
- TENNIS CLUB DE GRANS . . . . . 4 500 €
- TERRE DE PROVENCE . . . . . 3 000 €
- TOULOUBRE GRANSOISE . . . . . 1 500 €
- TROUPE DE LA FONTAINE . . . . . 1 200 €
- TRUITE GRANOUIENCO . . . . . 1 500 €
- TUTU JAZZEUR . . . . . 1 500 €

TOTAL . . . . . 83 900 €

Les crédits nécessaires seront prélevés sur le Budget Communal de la Commune au compte 6574.

Ces comptes rendus des Conseils Municipaux vous sont présentés sous une forme relativement concise. Les comptes rendus détaillés des Conseils Municipaux font l'objet d'un affichage sur les panneaux d'informations municipales et peut également être consulté au service administratif de la Mairie. Ce dernier se tient à votre disposition pour vous faciliter l'accès à l'ensemble de ces documents.

▣ Recensement Militaire

Tu as 16 ans au mois de Juin ? Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de la Mairie, muni*(e)* de ta carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

▣ ATTENTION ! MODIFICATIONS DANS LES INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES 2011/2012

Les demandes sont à renouveler chaque année.
• 10 € du 1er Juin au 31 Juillet 2011 • 30 € du 1er Août au 30 Septembre 2011 • 50 € du 1er Octobre au 31 Décembre 2011

▣ Inscriptions Cantine & Péri-scolaire

Pensez à vous inscrire pour le mois de Septembre 2011, vous avez du 27 Juin au 12 Août pour le faire.
Vous pouvez télécharger les plannings de réservation du mois de Juin 2011 sur le site de Grans, www.grans.fr :
Rubrique VIE QUOTIDIENNE
> Enfance et jeunesse > Service Municipal Enfance et Jeunesse > Temps cantine et*(ou)* Péri-scolaire

Spécial Emploi

Maison de l'emploi Ouest-Provence
accueil / orientation
information concernant l'emploi
pour les habitants de Grans et Cornillon-Confoux
Boulevard Victor Jauffret *(à côté de la Mairie)* - 13450 Grans - **04 90 55 10 22**
• Numéro Vert "Création d'entreprise", du Lundi au Vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h : 0800 300 223

Ca s'est passé à Grans

Journée du Développement Durable, Espace Robert Hossein, le 7 Avril

Grand Repas Dansant de l'A.S.G. Foot, Salle Gérard Philipe, le 9 Avril

Procession à la Chapelle Saint-Georges, le 10 Avril

"En musique", Cotton Candies, Espace Robert Hossein, le 16 Avril

"En musique", Né dans un piano, Espace Robert Hossein, le 16 Avril

35ème Foire de Printemps, le 17 Avril

Début des travaux du Skate Park, derrière le City Stade, le 20 Avril

Stage de Basket Ball avec les joueurs professionnels de Fos Ouest-Provence Basket, Halle des Sports Paul Sias, le 20 Avril

15ème Concours du Cheval de Trait, organisé par GPP, Etang du Berthier, le 1er Mai

Opération "Les Bouchons d'Amour", école élémentaire, le 3 Mai

Assemblée Générale de l'association départementale des Communes Forestières, Salle de la Voûte, le 4 Mai

Chasse aux œufs de Pâques "Li Pichounet", au jardin d'enfants, le 5 Mai

Cérémonies de la Victoire de 1945, au cimetière, le 8 Mai

"L'arche part à huit heures", Espace Robert Hossein, le 13 Mai

AVIS AU PUBLIC

Ouest Provence

COMMUNE DE GRANS
Enquête publique sur l'arrêt de projet du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 48-11 du 26 Avril 2011, le Président du Syndicat d'Agglomération Nouvelle a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Grans ;

À cet effet, Monsieur BEAU Jean-Philippe, Inspecteur Général de la Construction honoraire – Architecte DESA – Urbaniste DIUUB, a été désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Grans - Boulevard Victor Jauffret - pour une durée de 36 jours du Jeudi 26 Mai 2011 au Jeudi 30 Juin 2011 inclus aux horaires d'ouverture habituels, soit du Lundi au Vendredi de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 14 heures à 17 heures.

Le commissaire enquêteur recevra à la Mairie de Grans - Boulevard Victor Jauffret - les :

- Jeudi 26 Mai 2011 de 8H30 à 12H30,
- Mardi 31 Mai 2011 de 14H00 à 17H00,
- Vendredi 10 Juin 2011 de 8H30 à 12H30,
- Mardi 21 Juin 2011 de 8H30 à 12H30,
- Jeudi 30 Juin 2011 de 14H00 à 17H00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de Grans, Boulevard Victor Jauffret - 13 450 GRANS

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis, en mairie de Grans.

Bernard GRANIE
Président du Syndicat d'Agglomération Nouvelle Ouest-Provence

AVIS AU PUBLIC

Ouest Provence

COMMUNE DE GRANS
Enquête publique sur le projet de Zonage de l'assainissement collectif, non collectif et pluvial de la commune de Grans, figurant parmi les annexes du PLU arrêté

Par arrêté n° 49-11 du 26 Avril 2011, modifié par l'arrêté n° 56/11 du 6 mai 2011, le Président du Syndicat d'Agglomération Nouvelle a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Zonage de l'assainissement collectif, non collectif et pluvial de la commune de Grans, figurant parmi les annexes du PLU arrêté.

À cet effet, Monsieur BEAU Jean-Philippe, Inspecteur Général de la Construction honoraire – Architecte DESA – Urbaniste DIUUB, a été désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Grans - Boulevard Victor Jauffret - pour une durée de 36 jours du Jeudi 26 Mai 2011 au Jeudi 30 Juin 2011 inclus aux horaires d'ouverture habituels, soit du Lundi au Vendredi de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 14 heures à 17 heures.

Le commissaire enquêteur recevra à la Mairie de Grans - Boulevard Victor Jauffret - les :

- Jeudi 26 Mai 2011 de 8H30 à 12H30,
- Mardi 31 Mai 2011 de 14H00 à 17H00,
- Vendredi 10 Juin 2011 de 8H30 à 12H30,
- Mardi 21 Juin 2011 de 8H30 à 12H30,
- Jeudi 30 Juin 2011 de 14H00 à 17H00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de Grans, Boulevard Victor Jauffret - 13 450 GRANS

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis, en mairie de Grans.

Bernard GRANIE
Président du Syndicat d'Agglomération Nouvelle Ouest-Provence

Le Budget 2011

Manuel RUIZ, Adjoint au Maire délégué aux finances, à l'économie, à l'emploi et au patrimoine

Conformément aux engagements pris lors du Débat d'Orientation Budgétaire, les quatre grandes lignes tracées ont été suivies et ont présidé à l'élaboration du Budget 2011 :

- **Baisse des impôts locaux**
- **Baisse de la dette publique**
- **Effort d'investissement sans faire appel à l'emprunt**
- **Politique de solidarité axée vers les jeunes**

Si on y ajoute la baisse régulière des dépenses à caractère général, grâce à des économies contrôlées et à une gestion rigoureuse des deniers publics, le Budget adopté le 26 Avril dernier nous permet, malgré la conjoncture économique que nous connaissons, d'envisager l'avenir avec sérénité.

▣ Vote du taux des trois taxes locales

Pour la 13ème année consécutive, la Taxe d'Habitation et le Foncier Non Bâti baissent en 2011 de 5 %.
Le Foncier Bâti reste stable.

- la Taxe d'Habitation baisse de . . . . . 13,88 % à 13,19 %
- le Foncier Bâti reste stable à . . . . . 24,24 %
- le Foncier Non Bâti baisse de . . . . . 53,03 % à 50,38 %

Le Budget 2011 a été voté en équilibre pour un montant total de 7 937 682,13 €

- Fonctionnement.....6 638 041,95 €
- Investissement.....1 299 640,18 €

▣ FONCTIONNEMENT

Les recettes budgétaires prévisionnelles :

- augmentation de l'attribution de compensation du SAN qui passe de 899 000 € à 949 000 €.
- stabilité des contributions directes : la baisse de la TH et du Foncier Non Bâti est compensée par les ressources nouvelles de CLEsud.
- stabilité des autres recettes malgré une baisse de la dotation forfaitaire de l'État.

Les dépenses de fonctionnement :

- baisse des charges à caractère général : 1 005 000 € en 2011 contre 1 050 000 en 2010.
- virement de 453 000 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement. Cet autofinancement nous permet de ne pas faire appel à l'emprunt et de baisser la dette.
- légère augmentation des charges de personnel par le jeu des promotions et des hausses de salaire ainsi que par des recrutements indispensables.
- l'excédent prévisible de l'exercice 2011 nous permettra de continuer en 2012 notre effort de baisse des impôts locaux.

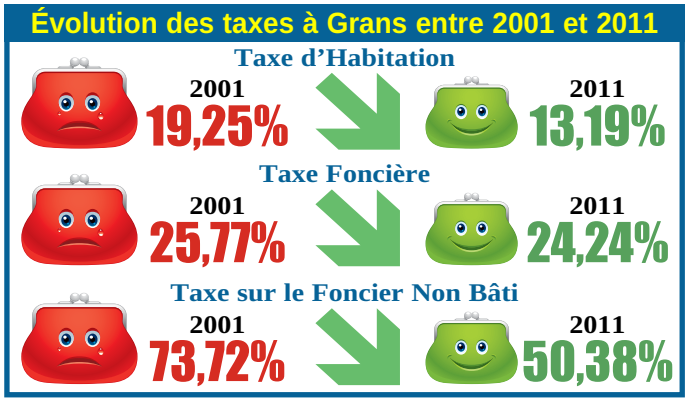

▣ INVESTISSEMENTS

Financés par les subventions du Département et par l'autofinancement de la commune, tous les besoins nécessaires aux investissements de 2011 ont été satisfaits sans emprunter.
La totalité de ces dépenses représente un montant de 950 000,00 €, tant en frais d'études qu'en immobilisations corporelles. La liste est longue, mais quelques opérations d'importance méritent d'être signalées :

- 124 000 € : Acquisition de véhicules pour les services techniques et la Police Municipale,
- 29 000 € : Restauration de la Chapelle Mère de Dieu
- 31 000 € : Matériel complémentaire pour la cantine
- 28 000 € : Décorations de Noël
- 28 000 € : Édition du 2ème livre sur Grans
- 30 000 € : Rénovation voirie et signalisation Camp Jouven
- 135 000 € : Rénovation et mise en sécurité de la toiture de l'Église
- 60 000 € : Réalisation de vestiaires au stade
- 20 000 € : Réalisation du colombarium

En outre sont financés l'acquisition de matériel et de mobilier pour l'école primaire et la crèche, les services généraux, le service enfance-jeunesse, du matériel pour le service protocole, les associations et les services techniques, des logiciels, l'acquisition de terrains, etc.

Comme vous pouvez le constater, la commune fait un gros effort d'investissement.

À cette volonté s'ajoute celle du SAN qui investit aussi à Grans près de 1 350 000 € en 2011, dont :

- 100 000 € : Études pour la création du stade
- 300 000 € : Réalisation et aménagement du parc pour les jeunes
- 75 000 € : Études en vue de la réalisation de la Maison des Associations
- 75 000 € : Études pour la création d'un centre technique municipal
- 720 000 € : Travaux de voirie, éclairage municipal, et mise en sécurité urbaine

En tout, la commune et le SAN réaliseront plus de 2 300 000 € d'investissements à Grans en 2011.

"Agenda 21"

Gérard BARTOLI, Premier Adjoint au Maire délégué à l'Environnement, en charge du Développement Durable

◆ Le Conseil des Sages

C'est parti, le Conseil des Sages prend son envol.
Vous avez plus de 55 ans, vous êtes intéressés par la vie communale.
Nos travaux nécessitent la participation de tous. Rejoignez nous !

Il s'agit de vivre ensemble et vivre autrement.
Les trois axes autour desquels peuvent s'articuler nos réflexions sont :

- **Comprendre :** pour comprendre, il faut être informé, d'où la nécessité d'inviter des élus, des experts à titre de facilitateurs, pour connaître la politique de la ville, organiser une visite, savoir ce qui est prévu dans tel ou tel domaine.
- **Agir :** il ne s'agit pas seulement de parler, il faudra aboutir à des propositions concrètes. Le Conseil pourra proposer, concevoir, inventer, mais aussi recevoir de la part du Conseil Municipal une mission de réflexion sur un projet particulier.
- **Transmettre :** c'est évidemment transmettre un peu de sagesse aux autres générations mais aussi, transmettre nos travaux aux élus, aux administrés, aux associations concernées.

• **Les travaux "pratiques" :**

- **Rédaction de la Charte du Conseil** *(autour d'Yves Malartre).*
- **Grans 2013, Capitale communale de la Culture** : recherche et connaissance des gransois célèbres : G. Richier, M.P. Delavouët, A. Saurel, C. Chomel, V. Jauffret , De Joannis, L. Vallière. *(autour de Pierre Escoffier et Elisabeth Bartoli).*
- **Pour préparer le plan de circulation**… Des observations… Des propositions… *(autour de Jean Claude Biscarat).*
- **Le Livre de Grans**, commentaires sur des photos anciennes *(autour de H.T.G. et Maurice Blaustein).*
- **Le Club des Utopistes** : une réflexion sur une économie communale, une organisation écocitoyenne *(autour de Jacques de Champeaux).*
- **Une participation au jardin aromatique du centre-aéré** *(autour de Robert Bellino et Livio Galli).*

Le conseil du mois :

Utilisons des piles rechargeables !!!

En France, nous consommons 820 millions de piles par an.
Si 10% des français utilisaient des piles rechargeables,
nous éviterions la production de 2000 tonnes de produits toxiques.

Les A.I.L.

Des cours pendant les vacances !

Lorsqu'en septembre dernier, les adhérentes AGV ont manifesté l'intérêt d'avoir une continuité de cours pendant les vacances, l'association des A.I.L. a proposé de prendre en charge l'organisation les premières cessions "tests" pendant les vacances de Pâques animées par les trois coaches de l'AGV de Grans. C'est un beau succès pour cette première à Grans, avec plus de 70 participants et 20 personnes minimum par cours.

Le cours de Pilates avec les fitballs

La collaboration avec le bureau de l'AGV a été laborieuse mais à force de patience et de persévérance, nous y sommes arrivés.
Les cours de Pilates, très rares à trouver et souvent à un prix inabordable, ont séduit initiés et débutants. C'est une technique de gym très douce qui apprend à renforcer et muscler les abdos *(et surtout le périnée)* en oubliant toutes les méthodes enseignées jusqu'à maintenant. Pas de travail en force mais surtout un travail sur la respiration, bonne position du dos et du bassin durant le travail *(position neutre)*.
On peut regretter que les cours de Step de Florence aient été annulés faute de participantes et reportés sur Pélissanne. Il est regrettable que ces cours, pourtant plébiscités par les plus jeunes, risquent finalement de disparaître sur Grans.
L'initiative a donc été concluante malgré une certaine frilosité organisationnelle et promotionnelle du bureau AGV.
Les animatrices souhaitent renouveler l'expérience en Juillet si le sondage qui est en cours est concluant.
Ces cessions de vacances sont ouvertes à tous *(3 € l'une et 5 € les 2)*, n'hésitez pas à les contacter pour tout renseignement au 06 25 62 66 51 ou 06 84 08 49 39.
Merci encore à Isabelle, Odile et Florence pour leur dynamisme et leur goût de l'effort.

Lucien Dubois, Président des A.I.L

Comité des Fêtes

Deux nouveautés pour la Fête Votive 2011 !!!

La Course de Brouettes, le Samedi 25 Juin à 11h00.
Inscription GRATUITE au bureau du Comité des Fêtes, à partir du 1er Juin.
Venez vous affronter, sur un parcours semé d'embûches, cours Camille Pelletan, au "volant" de votre brouette, décorée sur le thème de votre choix.
Le but du jeu : Au départ 2 personnes, une dans la brouette, une qui pousse… un parcours imposé à réaliser en un temps record, des points à gagner sur la décoration de la brouette, sur les costumes des participants, et sur leur originalité. Nous comptons sur les Gransois de tous âges et espérons que les associations, si nombreuses à Grans, seront des nôtres pour participer à cette course rigolote et conviviale !!!

La Chasse au Trésor pour les enfants de 6 à 12 ans, le Dimanche 26 Juin à 14h00.
Cette année, la dernière journée de la Fête Votive se déroulera au parc de la Fontaine Mary-Rose.
Afin de faire découvrir ce merveilleux site à nos enfants, le Comité des Fêtes vous propose **une Chasse au Trésor Géante et GRATUITE**.
Le thème choisi est le Far-West. Les enfants seront maquillés et costumés par les animateurs présents sur le site, 4 équipes seront composées. Le départ de la chasse sera donné aux environs de 15h00 à la Fontaine Mary-Rose.
Les inscriptions sont à retirer au bureau du Comité des Fêtes à partir du 1er Juin.
Alors… partez à la conquête de l'Ouest américain, au pays des cowboys et des indiens !!!

Informations et renseignements :
Comité des Fêtes, ***04 90 55 83 65****,* ***comitedesfetesgrans@gmail.com****, site internet :* ***www.comitedesfetes-grans.fr .***

Histoire & Traditions Gransoises

Aqui N° 26

"Histoire & Traditions Gransoises" fait savoir qu'Aqui N° 26, le numéro de Pâques, est en vente au Hall de la Presse pour 3 euros.

Ses principaux articles sont : la population de Grans, la transhumance et l'école du Merle, l'agriculture actuelle à Grans, l'accent, les relations de la République du Félibrige et de la République des États-Unis.

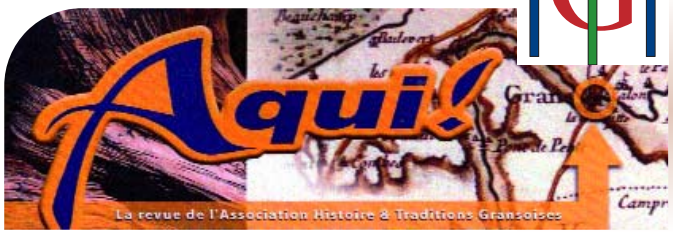

La Troupe de la Fontaine

Après le succès de son spectacle adultes du 28 Mai dernier, "Pas toutes à la fois !", la Troupe de la Fontaine, rejouera cette pièce au Festival du Théâtre Amateur "les Velauscènes" le 4 Juillet 2011 à 21h, au Théâtre de verdure de Velaux.
Mais avant, le Samedi 18 Juin prochain à 20h, La Troupe ouvre les portes de la Salle Gérard Philipe à Grans pour vous présenter le spectacle des plus jeunes "Jeux de scènes".
Tous, de 7 à 16 ans, ont répété et vous attendent nombreux pour les applaudir !

Informations et renseignements : Catherine Ruiz, ***06 62 13 27 43*** *ou* ***06 18 05 33 78***

Dans le cadre de la Fête de la Musique, le Conservatoire de Musique organise un concert de Musique Ancienne dans l'Église Saint-Pierre. Les élèves musiciens sont à la recherche de costumes médiévaux. Toute personne susceptible de prêter un costume est priée de contacter Marie-Noëlle BASTELLO, Conservatoire Antenne de Grans, au 04 42 11 24 58.

Expression libre

◈ *Majorité /* Grans à vivre… ensemble ◈

Nous aurons l'occasion d'en reparler publiquement, mais nous tenons à porter à votre connaissance les deux courriers que Monsieur le Maire a envoyé au Premier Secrétaire de la Fédération du Parti Communiste Français des Bouches-du-Rhône et aux Présidents des Associations Gransoises, très soucieuses et affectées.

Grans, le 9 Mai 2011

Monsieur Pierre DHAREVILLE
Premier Secrétaire du PCF - Fédération du PCF des BdR
280, rue de Lyon - 13015 MARSEILLE

Monsieur le Premier Secrétaire,

Le groupe Démocratie Gransoise, groupe d'opposition de mon Conseil Municipal, composé de deux élus communistes dont la tête de liste M. Éric CAMELER, d'un modem et d'une UMP, liste que votre fédération avait investie, soutenue et financée lors des élections municipales de juillet 2006 et mars 2008 *(ce rappel pour vous éviter de me répondre que ce groupe politique est indépendant du PC et que cela ne vous concerne pas. Vous devez également sûrement vous souvenir que votre prédécesseur, Jean-Marc COPPOLA était présent au dépouillement en 2006, déçu de voir vos amis battus).*
Le Président du groupe, M. CAMELER a, lors du dernier Conseil Municipal, lu la déclaration ci-jointe.
C'est une surprise pour moi car j'ai toujours, dans ma vie militante, entendu le PCF inciter ses militants à participer à la vie politique et associative dans nos communes, pour défendre la démocratie et servir nos populations et je sais combien, lorsque vous dirigez une municipalité, vous aidez, dans tous les domaines, locaux personnels, finances, la vie associative.
Sachant que le statut de bénévole n'est toujours pas reconnu et qu'il est de plus en plus difficile d'en recruter. Il serait dommage de les décourager.
Comme vous pouvez le lire cette déclaration demande à plusieurs conseillers municipaux de la Majorité de démissionner des associations auxquelles ils participent ainsi que leurs ascendants et descendants sous prétexte de prise illégale d'intérêts.
Mon groupe pratique très largement la philosophie participative "être présent dans la vie locale", qui est un de vos thèmes fort à vous entendre, mais qui semble déranger vos élus gransois.
Certes, nous n'ignorons pas cet aspect de la loi, mais nous pratiquons, comme cela se fait partout, dans les autres conseils, la non participation aux débats et au vote des membres élus.
Depuis cette année, je demande aux conseillers membres du bureau ou du Conseil d'Administration d'une association de quitter la salle du Conseil.
De fait, vos représentants veulent tenter par une application excessive de la loi de nous couper du monde associatif gransois. Soyez certains qu'ils n'y arriveront pas.
Mais cela m'oblige à vous demander ce que vous pensez d'une telle initiative, faites-vous appliquer le même excès de rigueur aux municipalités que vous dirigez, et si ce n'est pas encore le cas, allez-vous le faire ?
Je connais beaucoup d'élus communistes qui siègent à la fois au Conseil et dans les associations, ce qui les honore, ils appliquent les lois sans passer par une situation extrême de rupture totale avec la vie locale.
Pour la bonne règle, je vous informe que je rends publique cette lettre, comme je le ferai de votre réponse, ou de votre non-réponse, comme l'ont fait vos élus pour leur déclaration.
J'en adresse également un exemplaire à tous les maires communistes du département, pour leur demander s'ils appliquent ce que vos élus nous demandent, dans leur municipalité.
Je prends également contact avec les services de la Préfecture et des services juridiques spécialisés dans la gestion communale.
Il est dommage que de basses attitudes politiciennes portent atteinte à ce qui fait la force de nos gestions, la proximité avec nos concitoyens.
Il est dommage que cette attitude vienne d'élus qui se veulent porteurs d'espoir et de justice.
Veuillez recevoir, Monsieur le Premier Secrétaire, l'assurance de mes sentiments distingués.

Yves VIDAL, Maire de Grans, Vice-Président de Oues-Provence

PJ : : déclaration de Démocratie Gransoise lue par son Président Éric CAMELER.

Grans, le 9 Mai 2011

Mesdames et Messieurs
Les Présidents d'Associations Gransoises

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Lors des derniers conseils municipaux, le groupe d'opposition Démocratie Gransoise a, à plusieurs reprises, sur des sujets associatifs, remis en cause et tenté de casser les liens qui unissent la Municipalité au tissu associatif gransois.
1ère opération le 1er février 2011 : contester sur le plan juridique le versement d'une subvention au Comité des Fêtes sous prétexte que la Présidente est membre du Conseil Municipal. Voilà bientôt 30 ans que la plupart des présidents sont des élus. Il a fallu reprendre une délibération et faire sortir physiquement de la salle du conseil la présidente du Comité des Fêtes, qui n'avait pas participé au vote et s'était abstenue de toute prise de parole préalable comme le veut la pratique répandue dans nombre de collectivités.
2ème opération le 14 mars 2011 : contester et refuser la prise en compte par la Commune d'un dégât occasionné au portique du Foirail pendant une manifestation sportive. Il s'est avéré que l'assurance de l'association concernée ne pouvait couvrir les dégâts occasionnés. Pour le groupe Démocratie Gransoise, le bénévole aurait dû payer de sa poche les 3000 €.
3ème opération le 3 mai 2011 en séance publique : lire la déclaration ci-jointe et quitter la salle, refusant de participer au vote des subventions de toutes les associations si les conseillers municipaux, leurs ascendants et descendants ne démissionnaient pas des bureaux des associations sous prétexte de prise illégale d'intérêts, menaçant implicitement de porter plainte contre les élus et leurs proches au plan pénal.
Que penser de ces attaques ?
Certes, le but est politique et l'objet, couper la majorité municipale de la vie associative. Cela pourrait être de bonne guerre dans le jeu politique si cela ne portait pas plus atteinte à l'action menée par nos associations au service de notre population, jeunes, moins jeunes, sportifs, cultureux, et bien d'autres domaines.
Comme d'habitude, Démocratie Gransoise, pour nuire à la municipalité, nuit aux Gransois, dans un contexte où le bénévolat n'est pas en forte croissance, où le renouvellement de bureaux chaque année est toujours plus difficile. Mettre hors des associations des dizaines de personnes reviendrait à tuer les actions associatives.
Nous ne les laisserons pas faire.
Je fais regarder sur le plan juridique et administratif ce qu'il en est réellement, sachant que nombre de municipalités de droite comme de gauche fonctionnent comme nous : non participation aux débats et au vote des élus concernés. Nous savons que dans les petits villages les bénévoles et volontaires, qu'ils soient associatifs ou municipaux, sont rares et sont souvent les mêmes.
D'ici quelques jours, je vous recontacterai après avoir reçu les réponses administratives et juridiques attendues.
Dans l'attente, j'attends également de votre part votre sentiment sur ces attaques venant d'élus qui devraient œuvrer pour notre village.
Veuillez recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Yves VIDAL, Maire de Grans, Vice-Président de Ouest Provence

PJ : déclaration de Démocratie Gransoise et lettre au PCF

◈ *Opposition /* Patrick Reboul, Conseiller municipal non inscrit ◈

Fin avril, la population a été conviée à une réunion de présentation des travaux prévus…dont le stade. Sur ce dernier, peu d'informations ! À ce propos le PLU avance. Des zones vont devenir "à urbaniser" comme en principe dans le secteur de L'enclos. La circulation dans ce quartier est déjà problématique. Le PLU prévoit d'urbaniser un peu plus ce secteur. Pour éviter un engorgement de ce quartier, pourquoi ne pas créer un emplacement réservé pour y mettre par exemple, le stade avec un parking. Implanter un stade dans des prés au lieu d'une ancienne décharge au sous sol douteux, avec un parking pour décongestionner un quartier déjà saturé, voilà une idée à méditer !!!

◈ *Opposition /* Démocratie gransoise ◈

Comme son nom l'indique, l'opposition ne fait pas partie de la majorité municipale. Pour autant, nous sommes démocratiquement élus, représentant une part importante de la population Gransoise.
L'opposition est une force d'alerte et de contrôle, certes, mais aussi une force de proposition.
- Force d'alerte : zone des Paluns, gestion de l'eau, le SPANC, etc.
- Force de proposition : Accueil des nouveaux arrivants, Aménagement des accès du village, Réhabilitation du site Mary-Rose, Maison des Associations, Conseil des sages, autant d'idées que la Majorité a emprunté à notre programme électoral.

Fidèles à nos convictions républicaines, nous continuerons à dénoncer et à combattre un système qui confond intérêt public et intérêt particulier.

Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 - Article 9 - Après l'article L. 2121-27 du code général des collectivités territoriales, il est inséré un article L. 2121-27-1 ainsi rédigé : Art. L. 2121-27-1. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Par ailleurs, le Tribunal Administratif de Dijon, dans un arrêt du 27 juin 2003, a élargi ces dispositions aux groupes de la majorité municipale en prévoyant que les espaces respectifs accordés puissent être proportionnels à leur représentation au conseil municipal. Les modalités d'application de ces dispositions sont définies par le règlement intérieur *(Article 22 : … Chaque groupe politique ou conseiller municipal non inscrit y dispose d'un espace proportionnel à leur (sa) représentation…)*. C'est dans ce cadre que les groupes constitués ou conseillers municipaux non affiliés s'expriment chaque mois dans «Un mois à Grans» afin d'informer les citoyens de leurs positions politiques. *(L'exercice du droit d'expression libre... doit répondre dans le cadre légal à une certaine éthique).*

Médiathèque Intercommunale

Tél. 04 90 55 85 69 • www.mediathequeouestprovence.fr ◈ ***Agenda Action Culturelle* / Juin**

◘ Mercredi 8 Juin à 10h

Atelier Internet Enfants (7-11 ans)

"COMMUNIQUER SANS DANGER"

Protège tes infos perso.
Joue et tchatte en toute sécurité.
Inscription au Pôle Jeunesse.

◘ Mercredi 8 Juin à 15h

Les Rendez-vous du Mercredi

"NOS PLUS BELLES HISTOIRES"

Brigitte et Agnès te proposent leurs coups de cœur de l'année. Sélection d'albums et de documentaires.
À partir de 4 ans, sur inscription, nombre de places limité.

◘ Mercredi 29 Juin à 10h

Atelier Internet Enfants (7-11 ans)

"GOOGLE ET C^IE"

Découvre les secrets d'Internet, apprends à trier et vérifier les infos trouvées sur Internet.
Inscription au Pôle Jeunesse.

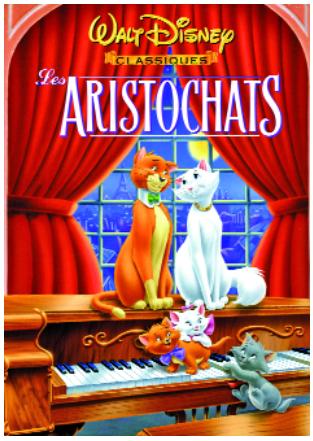

Cinéma

SCENES & CINES OUEST PROVENCE

◈ Ciné-goûter : "Les Aristochats"

Film d'animation de Wolfgang Reitherman
États-Unis - 1970 - 1h15
TOUT PUBLIC À PARTIR DE 5/6 ANS

▣ **MERCREDI 15 JUIN - 14H30**

Le ciné-goûter est un moment convivial d'échange et de rencontre entre adultes et enfants autour d'une œuvre cinématographique.

À Paris en 1910, une riche vieille dame, Adélaïde de Bonnefamille, décide de léguer toute sa fortune à Duchesse, sa chatte angora et ses trois chatons : Marie, Toulouse et Berlioz.
Mais Edgar, le majordome, ne l'entend pas de cette oreille et prépare un mauvais plan pour les chats. C'est compter sans Thomas O'Malley…

Pour prolonger la séance : C'est à un intermède musical que nous vous convierons pour s'amuser en mélodie avec quelques musiciens joueurs, qui nous feront la "chat-rabande".

Réservation du goûter jusqu'au Mardi 14 Juin, 17h, au 04 90 55 71 53 **Tarif du goûter: 1 €**

L'Agenda

Jeudi 2 Juin
Tournoi Inter-Commerçants
de l'A.S.G. Foot
à partir de 9H30,
Stade Mary-Rose

Vendredi 3 Juin
"Les Voisinades"
dans vos quartiers

Mercredi 8 Juin
Permanence Urbanisme sur RdV
de 10H à 12H, en Mairie
(04 90 55 99 74)

Mercredi 15 Juin
Ciné-goûter "Les Aristochats"
14H30, Espace Robert Hossein

Samedi 18 Juin
"Jeux de scènes"
par la Troupe de la Fontaine
20H, Salle Gérard Philipe

Mardi 21 Juin
Fête de la Musique
à partir de 18H, Place de l'Église

Mercredi 22 Juin
Permanence Urbanisme sur RdV
de 10H à 12H, en Mairie
(04 90 55 99 74)

Vendredi 24 Juin
Samedi 25 Juin
& Dimanche 26 Juin
Fête Votive
dans tout le village

Vendredi 1er Juillet
Fête de fin dannée
19H, Crèche "Les Feuillantines"

Et n'oubliez pas, en page 15, l'agenda de la Médiathèque Intercommunale.

Nettoyage citoyen

Pendant que certains …

Pendant que certains, sous le fallacieux prétexte d'expliquer ce qu'est la démocratie, cherchent à déstabiliser les rapports entre les membres des associations de notre commune et la municipalité, d'autres s'investissent et créent des moments de convivialité, prenant plaisir à tout simplement partager un peu de cet esprit festif qui fait tant de bien dans ces périodes difficiles.

Certains qui prétendent à diriger un jour le quotidien de Grans et que l'on ne voit guère participer de façon généreuse et gratuite à la vie associative du village, ces personnes qui montrent leur incapacité à s'investir aux côtés des créateurs de manifestations culturelles ou sportives, à aider les artisans bénévoles de la fête et du lien social que sont les associations trouvent pourtant de l'énergie à critiquer et compliquer plutôt qu'à faciliter les échanges et participer à installer une bonne entente dans notre village. Heureusement, ils ne font pas la majorité.

Les nombreux Gransois investis dans le tissu associatif depuis de nombreuses années prouvent chaque jour que notre communauté a de la ressource et qu'elle compte bien défendre les valeurs de partage, de plaisir et d'engagement. L'exemple même de l'engagement citoyen des Gransois lors du dernier "Nettoyage Citoyen de la Touloubre" montre combien ces notions leur sont chères.

Cinquante participants *(dix de plus qu'en 2008)* ont répondu à l'appel avec râteau, bottes, salopettes et gants pour se retrouver à 8 heures et demi, le Samedi 30 Avril dernier dans l'eau fraîche. Notre cours d'eau était plus fort qu'à l'habitude du fait de trois précédentes journées de pluie. Parmi ces éco-citoyens, deux nouvelles familles gransoises, parents avec enfants, qui ont pu exprimer ainsi leur premier et sincère attachement à leur nouveau cadre de vie. Les personnels soignants *(neuf infirmières et aides-soignantes de la Maison de Retraite Saint-Antoine)* nous ont fait la joie de nous retrouver pour patauger, *(voire "plonger" sous l'eau pour une dénommée Aurélie, un peu aidée il est vrai par quelques amis pompiers de Grans, Pélissanne et Salon)*. Il y avait aussi les fidèles engagés : des membres du Comité de Fêtes, des A.I.L., de l'A.S.G. Football, de la Gymnastique Volontaire, de la Touloubre Gransoise et de la Truite Granouienco, des Relayeurs de Grans et du Comité Local de Protection de notre Forêt.

À tous merci. À Ouest-Provence et à la Municipalité pour leur accompagnement et leur soutien constant. Nous avons sorti de la Touloubre 10 mètres cubes d'objets toujours aussi surprenants *(clavier d'ordinateur, bicyclettes, pneumatiques, table en fonte, tuyauteries diverses, …)* mais en moins grandes quantités qu'en 2008.

Nous avons donc le droit d'espérer que notre travail ait pu, depuis la première initiative en 2003, porter ses fruits : moins de rejets coupables dans la rivière. **À la prochaine !**

Dominique Leboeuf, Président de Grans Progrès Social.

RAPPEL : Toutes les informations à paraître dans "Un Mois à Grans" doivent être transmises à Alain Lequeux, au Service Communication de la Mairie, sur support informatique *(disquette, clé USB, CD, Internet, …)* et être accompagnées d'une sortie papier pour contrôle **avant le 15 de chaque mois *(avant le 10 pour la page Expression libre)***. Merci d'avance.